

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Médecin référent

Dr Simon Sunder

☎ 05 49 78 65 67

@ simon.sunder@ch-niort.fr

Responsable recherche clinique

Diane Chuillet-Moreau

☎ 05 49 78 20 49

@ diane.chuillet-moreau@ch-niort.fr

Attachée recherche clinique (ARC)

Jeanne Oddoz

☎ 05 49 78 23 28

@ jeanne.oddoz@ch-niort.fr

Infirmière T.E.C.

Patricia Gougeon

☎ 05 49 78 24 28

@ patricia.gougeon@ch-niort.fr

(Lundi, jeudi et vendredi matin)

MEMBRES DE LA COMMISSION

Diane Chuillet-Moreau

Dr Dominique Fiard

Dr Paul Gesta

Patricia Gougeon

Dr Aurélie Grados

Dr Bernard Laroye

Evan Launay

Dr Dominique Léger

Dr Guillaume Lucas

Karine Morin

Dr Carine Motard

Jeanne Oddoz

Dr Maxence Sarradin

Dr Nicolas Soulet

Dr Simon Sunder

Gaëlle Tempéreau

Dr Mathieu Violeau

Dr Jasper Von Wedel

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Le Centre hospitalier de Niort participe de manière active et croissante aux protocoles de recherche clinique qui donnent lieu à de nombreuses publications. Pour la première fois, cette année, l'Établissement perçoit des crédits d'un montant de 293 377 €. Il s'agit de crédits spécifiquement dédiés aux Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation (MERRI).

Crédits MERRI

Ils sont l'un des modes de financement de la recherche clinique hospitalière. Autrefois exclusivement alloués aux centres hospitaliers universitaires, ces crédits sont désormais ouverts aux centres hospitaliers généraux, l'objectif étant de permettre l'accès à des techniques innovantes pour une plus large partie de la population.

Les recettes MERRI sont composées notamment d'une dotation socle conditionnée par une part modulable.

La dotation socle a pour objet de garantir aux établissements un budget de fonctionnement minimal pour couvrir l'ensemble des surcoûts de la recherche. Pour bénéficier de ce socle minimal fixé à 250 000 €, un établissement de santé doit faire état d'une activité de recherche dynamique. Grâce aux efforts conjugués des praticiens, de l'équipe de la recherche clinique et de tous les autres professionnels impliqués, le CH de Niort perçoit donc en 2020 ses premiers crédits au titre de la part fixe.

La part modulable est calculée et attribuée en fonction d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pouvant caractériser cette activité scientifique. Le premier volet de la part modulable, le plus important, est attribué en fonction de l'activité de publication. Il s'agit du volet « SIGAPS ». La validation des publications, dont les praticiens sont auteurs, génère des scores SIGAPS. D'où l'importance de valoriser son activité de publication par la validation. Le second volet de la part modulable est calculé en fonction du nombre d'essais et du nombre d'inclusions réalisées, que le CH soit promoteur ou centre investigateur.

Toutefois, la dotation MERRI n'est pas la seule source de financement mobilisable. D'autres financements font suite à des projets de recherche déposés et sélectionnés (PHRCN/PHRCI ...) ce qui correspond à la part variable des recettes MERRI ou à des financements d'études industrielles.

QUATRE ORIENTATIONS

Ces crédits perçus vont permettre d'engager une réflexion sur de nouveaux moyens à engager, notamment en biostatistique et pour de l'aide méthodologique à la publication.

Le Centre hospitalier s'est donné quatre orientations principales :

- Offrir un accès à la recherche clinique au plus grand nombre de patients pour permettre de bénéficier de traitements innovants ou de nouvelles stratégies thérapeutiques ;
- Structurer la recherche autour d'une équipe pluridisciplinaire - la commission de recherche clinique - ouverte à toutes les personnes motivées par des projets de recherche ;
- Apporter un soutien méthodologique aux investigateurs et de l'aide dans le montage des projets et dans la soumission aux appels à projet ;
- Encourager la rédaction de publications.

ILS S'IMPLIQUENT DANS LA RECHERCHE CLINIQUE

Que vous apportent les études cliniques dans votre pratique professionnelle ?



Dr Ingrid Kupfer-Bessaguet (dermatologue) : « La participation aux études cliniques permet de diversifier notre activité médicale et de dynamiser l'équipe médicale et paramédicale. Nous restons également ainsi en contact avec les groupes de recherches nationaux et parfois internationaux. Pour nos patients, c'est assez gratifiant de participer à des études épidémiologiques, on s'intéresse à leur ressenti, leur qualité de vie... Les études pharmacologiques leur permettent de bénéficier de nouveaux protocoles de traitement. »

Comment accède-t-on aux essais industriels ?

Dr Ingrid Kupfer-Bessaguet : « L'accès à ce type d'essai est facilité par l'appartenance à des groupes de recherche nationaux, concernant des thèmes qui nous intéressent particulièrement. Ils s'intègrent au sein d'une société savante, la Société française de dermatologie. Nous participons aux groupes de recherche sur les maladies bulleuses auto-immunes, le psoriasis, la dermatite atopique, la dermatologie pédiatrique, la chirurgie cutanée. Par ailleurs, il est essentiel d'avoir un bon relationnel avec nos partenaires de l'industrie pharmaceutique. »

A quelles étapes d'un essai clinique la pharmacie intervient-elle ?



Dr Nicolas Soulet (pharmacien) : « La pharmacie a un rôle majeur puisqu'elle intervient à toutes les étapes d'un essai clinique. Nous sommes sollicités en amont de l'ouverture des essais pour répondre aux enquêtes de faisabilité concernant le circuit du médicament, nous participons aux réunions de mise en place afin de prévenir tout problème organisationnel lié aux traitements et à la traçabilité ; enfin, lorsque l'essai est ouvert aux inclusions, nous assurons la gestion des unités thérapeutiques. »

Quelles sont vos responsabilités dans le déroulement d'un essai clinique ?

Dr Nicolas Soulet : « L'équipe pharmaceutique est en charge de la gestion des traitements : approvisionnement, stockage, préparation des doses, dispensation aux patients, gestion des retours et le cas échéant, en fin d'étude, destruction des médicaments non utilisés. Nous vérifions également la conformité des prescriptions par rapport au protocole. En outre, lorsqu'un essai clinique nécessite l'administration de médicaments cytotoxiques injectables, la pharmacie assure leur préparation dans son unité de préparations stériles (UPMAC). Chacune de ces activités doit être tracée conformément aux modalités définies dans le protocole de l'essai et dans le respect des bonnes pratiques cliniques. »

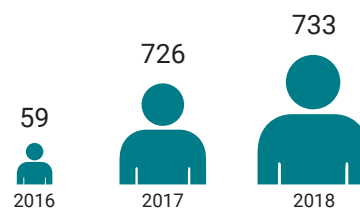
NEWS EN BREF

Appels à projets : pour rappel, la date de dépôt des lettres d'intention pour l'appel à projet interrégional APIRES (réservé personnel paramédical) est fixée au 16 septembre.

SIGREC/SIGAPS : afin de calculer les scores relatifs aux publications scientifiques et aux recherches réalisées à l'hôpital, deux exports des données au moyen des logiciels SIGAPS et SIGREC sont effectués chaque année. Les dates des exports de données issues de l'activité de recherche sur 2019 sont fixées au 8 septembre et au 10 novembre. Les publications réalisées en 2019 doivent être validées avant ces dates pour être comptabilisées. Un mail a été envoyé avec le lien de connexion. Ceux qui ne l'ont pas reçu peuvent le signaler à Diane Chuillet-Moreau.

QUELQUES CHIFFRES

Le nombre de patients inclus dans les essais cliniques



Le nombre de publications scientifiques



AGENDA

RÉUNIONS

La prochaine **Commission de recherche clinique** se réunira **jeudi 24 septembre, de 12 h 30 à 14 h, salle 508** (4^e étage, bâtiment direction et administration) puis **jeudi 26 novembre**, même heure, même salle.

Elle est ouverte à toutes les personnes intéressées.

Chaque investigateur peut présenter son projet en début de commission. Cela permet d'échanger et d'enrichir le projet de départ.
Contactez au préalable Diane Chuillet-Moreau (8 20 49 ou diane.chuillet-moreau@ch-niort.fr).

La prochaine **CME** aura lieu **mardi 13 octobre 2020 à 17 h** salle du conseil de surveillance.